



SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

RAPPORT FINANCIER 2022 ET ADOPTION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valentin, que lors d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue le 6 juin 2023, à 20h00, le Conseil municipal procédera à l'adoption du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

DONNÉ à Saint-Valentin, ce 25^{ième} jour du mois de mai 2023.

Brigitte Garceau,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Brigitte Garceau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Valentin, certifie par la présente que j'ai affiché, tel que prévu au règlement 488 adopté le 5 mai 2020 par le conseil municipal, le présent avis public concernant *l'adoption du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2022*, à l'édifice municipal, au bureau de poste ainsi que sur le site Internet de la municipalité le 25 mai 2023 entre 13h00 et 17h00.

DONNÉ à Saint-Valentin, ce 25^{ième} jour du mois de mai 2023.

Brigitte Garceau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière